

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'administration de Sherbrooke Innopole tenue le mardi 26 avril 2022 à 16 h 00 par vidéoconférence GoToMeeting.



ÉTAIENT PRÉSENTS

- Alexandre Nault, président
- Manon Tremblay, vice-présidente
- Francine Turmel, trésorière
- Marie-France Bélanger, secrétaire
- Vincent Aimez
- Michèle Côté
- Josée Larochelle
- Nancy Marcotte
- Samuel Nadeau
- Pierre Pomerleau
- Véronique Sinclair-Desgagné
- Jean Tremblay
- Étienne Villeneuve
- Philippe Cadieux, observateur

INVITÉS

- Robert de La Fontaine, administrateur sortant
- Sylvain Durocher, directeur général, Sherbrooke Innopole
- Julie Lachapelle, adjointe de direction, Sherbrooke Innopole

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre l'assemblée.

2. PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Alexandre Nault agit à titre de président et Marie-France Bélanger agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

3. AVIS DE CONVOCATION ET QUORUM

L'avis de convocation ayant été envoyé à tous les administrateurs en respect des règlements et la majorité des administrateurs étant présents, la réunion est déclarée valablement constituée.

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Vincent Aimez déclare son conflit d'intérêts relativement au dossier de demande d'aide financière qui sera traité au point 9.1 de l'ordre du jour de la présente assemblée.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-2022-014 Il est résolu à l'unanimité

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

6. ÉLECTION DES DIRIGEANTS DE LA CORPORATION

6.1 Nomination d'un président d'élection

CA-2022-015

Il est résolu à l'unanimité

De nommer Sylvain Durocher à titre de président d'élection.

6.2 Élection

CA-2022-016

Il est résolu à l'unanimité

Sur proposition de Jean Tremblay, de nommer les administrateurs suivants à titre de dirigeants de la corporation Sherbrooke Innopole, et ce, jusqu'à leur remplacement :

- Alexandre Nault, président
- Étienne Villeneuve, vice-président
- Véronique Sinclair-Desgagné, vice-présidente
- Francine Turmel, trésorière
- Nancy Marcotte, secrétaire

7. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CA DU 22 FÉVRIER 2022

Francine Turmel demande d'apporter une correction au titre du point 12.1 *Lettre de remerciements* *mairresse* pour y lire *Lettre de remerciements de la mairresse*.

CA-2022-017

Il est résolu à l'unanimité

D'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 22 février 2022 avec la modification demandée.

8. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Le suivi du procès-verbal est effectué par Sylvain Durocher sur les dossiers suivants :

- base de locaux
 - Sylvain Durocher transmet le nombre d'inscriptions dans la base de locaux (industries/entrepôts, espaces à bureaux et terrains privés répertoriés)
 - une rencontre de concertation avec Entreprendre Sherbrooke a eu lieu le 14 mars dernier pour analyser la possibilité de consolider nos données avec celles de leur base de locaux
 - Sylvain Durocher reviendra éventuellement sur l'aspect du maintien de la mise à jour des données de la base de locaux
- TransferTech
 - Sherbrooke Innopole va poursuivre sa participation avec son partenaire, TransferTech, mais à un niveau financier plus bas
 - une entente révisée sera signée sous peu

Vincent Aimez se retire de l'assemblée pour le point suivant.

9. POINTS DE DÉCISION

9.1 Entérinement – Demande d'aide financière

CA-2022-018

Il est résolu à l'unanimité

D'entériner le montant, préalablement autorisé par le comité d'investissement du Fonds d'investissement pour entreprises innovantes à l'entreprise mentionnée au rapport déposé au dossier.

Vincent Aimez réintègre l'assemblée.

9.2 Proposition de refonte des fonds

CONSIDÉRANT QUE la mise sur pied des fonds d'investissement visant à appuyer la stratégie des filières-clés date de 2011 pour le Fonds d'investissement pour entreprises innovantes (FIEI) et de 2015 pour le Fonds d'amorçage (FA) et le Fonds de précommercialisation (FPC);

CONSIDÉRANT QUE la baisse du nombre des nouvelles transactions réalisées depuis les dernières années nous incite à conclure à une évolution du marché;

CONSIDÉRANT QUE cette évolution met en perspective une discordance entre notre offre de financement dédiée aux entreprises et les besoins financiers des projets portés par les entrepreneurs;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale de Sherbrooke Innopole s'est engagée à revoir l'ensemble de l'approche et de proposer des pistes de solution afin de répondre aux nouvelles réalités du marché;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale de Sherbrooke Innopole a une proposition de refonte qui recommande la création de nouveaux fonds, la bonification de fonds existants, la clarification du niveau de maturité technologique selon les filières-clés, la bonification des montants maximums par solution financière, et d'autres incitatifs visant l'entrepreneuriat et les nouveaux entrepreneurs;

CONSIDÉRANT QUE la complexité du dossier se prête difficilement à une présentation et à une discussion au conseil d'administration;

CA-2022-019

Il est résolu à l'unanimité

- De former un comité « ad hoc » qui aura le mandat d'analyser la proposition de refonte des fonds et de faire une recommandation au conseil d'administration;
- Que le comité soit formé :
 - de la présidente du comité d'évaluation des placements;
 - des quatre membres du conseil d'administration siégeant sur les différents comités d'investissement;
 - d'une ressource externe membre du comité du Fonds de capital de risque;
 - du directeur général;
 - de la directrice, services aux entreprises - Financement;
- Que le quorum pour tenir une rencontre soit établi à la majorité simple des membres du conseil d'administration siégeant au comité;
- Que les travaux du comité soient réalisés en vue de soumettre des propositions au conseil d'administration du 14 juin.

9.3 Nomination des signataires de chèques

CA-2022-020

Il est résolu à l'unanimité

D'adopter la nouvelle liste des signataires ci-après mentionnés afin que tous les chèques, traites et ordres de paiement d'argent ou autres documents commerciaux et bancaires de la corporation Sherbrooke Innopole soient signés par deux des personnes suivantes : Alexandre Nault et/ou Étienne Villeneuve et/ou Véronique Sinclair-Desgagné et/ou Francine Turmel et/ou Nancy Marcotte et/ou Sylvain Durocher et/ou Line Breault, à l'exception de cette dernière en ce qui a trait aux montants excédant 25 000 \$.

9.4 Autorisation pour que le président signe toute demande de contribution, de contrat ou document d'affaires courantes

CA-2022-021

Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le président du conseil d'administration de Sherbrooke Innopole, Alexandre Nault, à signer toute demande de contribution, de contrat ou document d'affaires courantes, et ce, jusqu'à l'assemblée annuelle de Sherbrooke Innopole prévue en avril 2023.

9.5 Autorisation pour que le directeur général signe toute demande de contribution, de contrat ou document d'affaires courantes

CA-2022-022

Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général, Sylvain Durocher, à signer toute demande de contribution, de contrat ou de document d'affaires courantes pour et au nom de Sherbrooke Innopole pour la prochaine année, soit jusqu'à l'assemblée du conseil d'administration de Sherbrooke Innopole qui aura lieu en avril 2023.

9.6 Mentorat – Nomination du cochef mentor

CONSIDÉRANT QUE le processus de nomination des cochefs mentors de la cellule de mentorat de Sherbrooke Innopole daté du 3 novembre 2015 stipule à l'article 5. *Élection du cochef mentor* que, lorsque le processus de choix est complété, l'organisme porteur (Sherbrooke Innopole) nomme officiellement le cochef mentor choisi par vote secret des mentors;

CONSIDÉRANT QUE Alain Delorme, qui a occupé le poste de cochef local depuis le 1^{er} avril 2020, a pris la relève de la cocheffe sortante, Carole Rudzinski, à titre de cochef régional en date du 1^{er} avril dernier;

CONSIDÉRANT QUE le comité de mise en candidature n'a reçu qu'une seule candidature, soit celle de Luc Riendeau et que celui-ci s'est dit intéressé à occuper le poste laissé vacant par Alain Delorme comme cochef mentor au niveau local;

CA-2022-023

Il est résolu à l'unanimité

- De nommer officiellement Luc Riendeau en remplacement d'Alain Delorme à titre de cochef mentor dont la date d'entrée en fonction prend effet à compter du 1^{er} avril 2022, et ce, pour une durée de quatre ans;
- Que le président du conseil d'administration transmette à la cocheffe mentor sortante, Carole Rudzinski, en son nom, celui du directeur général et celui des administrateurs du conseil d'administration de Sherbrooke Innopole, une lettre de remerciements pour souligner le temps qu'elle a consacré à la cellule de mentorat depuis avril 2018.

9.7 Recommandations du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance

9.7.1 Nomination d'administrateurs afin de pourvoir les postes vacants au sein des divers comités

CONSIDÉRANT QU' à la suite du départ de deux administratrices qui avaient terminé leur mandat maximal à l'assemblée annuelle du 23 avril 2019, deux postes sont demeurés vacants sur les comités suivants :

- Fonds de dynamisation de l'économie de Sherbrooke (Francine Guay);
- Fonds de capital de risque (Caroline Grégoire Cassar);

CONSIDÉRANT QUE le mandat de Robert de La Fontaine arrive à son terme maximal à titre d'administrateur lors de l'assemblée annuelle 2022;

CONSIDÉRANT QUE la composition du comité d'évaluation des placements stipule que le quorum est constitué obligatoirement du président du comité d'audit de Sherbrooke Innopole, de deux sur trois administrateurs du conseil d'administration de Sherbrooke Innopole et de trois sur cinq ressources externes, membres du Fonds de capital de risque (FCR);

CONSIDÉRANT QUE le FCR se divise en deux comités distincts, le Fonds d'investissement pour entreprises innovantes (FIEI) et le Fonds d'amorçage (FA)/Fonds de précommercialisation (FPC);

CONSIDÉRANT QUE parmi les ressources externes, Daniel Giroux était le seul à siéger sur les deux comités (FIEI et FA/FPC), ce qui complique l'atteinte du quorum lorsque le comité d'évaluation des placements se réunit;

CONSIDÉRANT QUE Jean Tremblay avait informé les membres du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance de sa décision de se retirer du comité d'audit lors de l'assemblée annuelle 2022;

CONSIDÉRANT QUE les règlements généraux adoptés lors de la précédente assemblée de ce jour (15 h) stipulent :

- à l'article 44 que :
 - « Le comité d'audit est composé de trois ou quatre administrateurs, dont le président ou l'un des vice-présidents, le trésorier et d'un ou deux autres administrateurs » ;
 - « au moins un membre du comité d'audit doit être membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec » en l'occurrence Francine Turmel;
- à l'article 45 que :
 - « Le comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance est composé de trois ou quatre administrateurs, dont le président du conseil d'administration ou l'un des vice-présidents » ;
 - « au moins un membre du comité devrait idéalement être membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés » en l'occurrence Jean Tremblay, en plus de Michèle Côté récemment nommée comme membre du conseil d'administration par le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke;

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance dépose au dossier la liste de ses recommandations d'administrateurs afin de pourvoir les postes vacants au sein des divers comités;

De nommer les personnes ci-après énumérées sur les comités suivants :

- comité consultatif du Fonds de dynamisation de l'économie de Sherbrooke
 - Samuel Nadeau (*en remplacement de Francine Guay*)
- comité d'investissement du Fonds de capital de risque, lequel inclut une participation au comité d'évaluation des placements
 - Samuel Nadeau (*en remplacement de Robert de La Fontaine*)
 - Nancy Marcotte (*en remplacement de Caroline Grégoire Cassar*)
 - Robert de La Fontaine (*en remplacement de Daniel Giroux, à titre de ressource externe sur le comité du Fonds d'amorçage/Fonds de précommercialisation*)
- comité d'audit
 - Pierre Pomerleau (*en remplacement de Jean Tremblay*)
 - Véronique Sinclair-Desgagné (*poste ajouté*)
- comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance
 - Michèle Côté (*poste ajouté*)

9.7.2 Révision – Code d'éthique et de gouvernance

CONSIDÉRANT QUE les dirigeants, administrateurs, membres de comité, sous-traitants, représentants qui gèrent un projet spécial dans les locaux de Sherbrooke Innopole et employés de la corporation doivent signer annuellement le formulaire d'engagement du code d'éthique et de gouvernance;

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance propose aux administrateurs d'ajouter au code d'éthique les définitions suivantes :

- « enfant » désigne un enfant majeur qui cohabite avec le dirigeant, l'administrateur, le membre de comité, le sous-traitant, le représentant qui gère un projet spécial ou l'employé;
- « enfant du conjoint » désigne un enfant majeur du conjoint qui cohabite avec le dirigeant, l'administrateur, le membre de comité, le sous-traitant, le représentant qui gère un projet spécial ou l'employé;

CONSIDÉRANT QUE ledit comité a profité de cette révision pour apporter quelques modifications mineures au code d'éthique;

CONSIDÉRANT QUE toute modification au code d'éthique et de gouvernance doit être adoptée par le conseil d'administration de Sherbrooke Innopole;

D'accepter la version révisée du code d'éthique et de gouvernance de Sherbrooke Innopole comme proposée au dossier et que les dirigeants, administrateurs, membres de comité, sous-traitants, représentants qui gèrent un projet spécial dans les locaux de Sherbrooke Innopole et employés de la corporation procèdent à la signature annuelle du formulaire d'engagement à la suite de la tenue de l'assemblée annuelle du mois d'avril 2022.

9.7.3 Révision – Déclaration d'intérêts et déclaration relative aux personnes liées

CONSIDÉRANT QUE les administrateurs, les membres de comité, les employés et les représentants qui gèrent un projet spécial dans les locaux de Sherbrooke Innopole doivent remplir annuellement la déclaration d'intérêts et déclaration relative aux personnes liées;

- CONSIDÉRANT QU' une révision de la déclaration d'intérêts en vigueur était souhaitée;
- CONSIDÉRANT QUE ledit comité a donné un mandat à une consultante externe, Hélène Lee-Gosselin, pour qu'elle puisse apporter ses commentaires afin de permettre de simplifier la déclaration d'intérêts avant de procéder à la prochaine signature annuelle;
- CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance propose aux administrateurs une version révisée de ladite déclaration comme déposée au dossier;
- CONSIDÉRANT QUE toute modification à la déclaration d'intérêts et déclaration relative aux personnes liées doit être adoptée par le conseil d'administration de Sherbrooke Innopole;

CA-2022-026

Il est résolu à l'unanimité

D'accepter la version révisée de la déclaration d'intérêts et déclaration relative aux personnes liées comme présentée au dossier et que les administrateurs du conseil d'administration, les membres de comité, les employés et les représentants qui gèrent un projet spécial dans les locaux de Sherbrooke Innopole procèdent à la signature annuelle de ladite déclaration à la suite de la tenue de l'assemblée annuelle du 26 avril 2022.

9.7.4 Recueil des conditions de travail

- CONSIDÉRANT QUE la dernière version du recueil des conditions de travail adoptée par le conseil d'administration de Sherbrooke Innopole est datée du 23 février 2021;
- CONSIDÉRANT QUE ledit recueil doit être bonifié à quelques endroits afin de l'adapter à la réalité d'aujourd'hui;
- CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance recommande de réviser ledit recueil comme présenté au dossier, dont les modifications majeures se situent aux points suivants :
- obligation de l'employé (page 5);
 - déplacements automobiles (page 14);
 - règles de progression au sein de l'échelle salariale (page 24);
 - annexe 4 – politique web et des ordinateurs (page 33);
- CONSIDÉRANT QUE ledit comité a profité de cette révision pour apporter quelques modifications mineures au recueil;

CA-2022-027

Il est résolu à l'unanimité

D'adopter la version révisée du recueil des conditions de travail comme proposée au dossier et que les employés procèdent à la signature annuelle de ce dernier après l'assemblée du mois d'avril.

10. POINTS D'INFORMATION

10.1 Rapport du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance

Le président du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance, Jean Tremblay, présente les grandes lignes des dossiers en cours traités par ce comité depuis l'assemblée du 22 février dernier, dont les principaux ont trait aux sujets suivants :

- beaucoup de temps investi en lien avec :
 - la transition aux différents postes de président en 2023 (CA, RH et audit), l'élection des dirigeants et les postes vacants à pourvoir au sein des divers comités;
 - la révision de documents (règlements généraux, recueil des conditions de travail, code d'éthique et de gouvernance et déclaration d'intérêts et déclaration relative aux personnes liées);
- autoévaluation du conseil d'administration : sera envoyée sous peu aux administrateurs
 - date limite pour le remplir : 14 juin 2022;
 - présentation des résultats : assemblée du 20 septembre 2022;
- guide du télétravail / mode de travail post-pandémique : en cours de réalisation;
- loi 59 sur la santé et la sécurité du travail : mise en place d'un comité interne le 6 avril dernier;
- déclaration annuelle en matière d'équité salariale : transmise à la CNESST le 18 mars dernier;
- dépôt de la candidature de Marc-Henri Faure, directeur des services aux entreprises – Technologies de l'information, au concours du Réseau compétences des développeurs économiques de l'Estrie pour la distinction « Professionnel »;
- activité estivale qui réunira les administrateurs, membres de comité et employés de Sherbrooke Innopole
 - l'événement se déroulera à la fin mai/début juin (date à confirmer);
 - quatre départs seront soulignés au cours de la soirée, soit :
 - trois administrateurs ayant quitté le conseil depuis les trois dernières années (Annie Lessard, Serge Auray et Robert de La Fontaine);
 - l'ex-directrice générale (Josée Fortin).

10.2 Rapport du comité d'audit

La présidente du comité d'audit, Francine Turmel, présente les grandes lignes des dossiers en cours traités par ce comité depuis l'assemblée du 22 février dernier, dont les principaux ont trait aux sujets suivants :

- déroulement de la mission d'audit 2021;
- audit annuel sur la sécurité informatique;
- formation sur la sécurité informatique pour les employés (février et septembre 2022);
- installation d'un mécanisme de prévention de malveillance lors de départ d'employés;
- assurance des cyberrisques : trois soumissions seront analysées;
- mécanique de fixation du taux d'indexation à l'entente de gestion;
- états financiers des fonds : conformes;
- état de l'évolution budgétaire : conforme.

10.2.1 Rapport commentaires et recommandations sur l'évaluation des placements

Les membres du comité d'évaluation des placements se sont réunis le 23 février dernier. Par la suite, ils ont recommandé au comité d'audit les résultats inscrits à leur rapport d'évaluation des placements des Fonds de capital de risque (amorçage, précommercialisation et investissement pour entreprises innovantes) au 31 décembre 2021, lequel est joint au dossier.

Le comité d'audit a adopté ce rapport, lequel a fait partie intégrante des états financiers au 31 décembre 2021 présentés à l'assemblée annuelle de ce jour.

10.3 Présentations de la direction générale

10.3.1 Rapport d'activité

Sylvain Durocher présente son rapport d'activité qui fait état des actions posées et du statut des enjeux et éléments importants traités depuis la dernière assemblée.

À titre informatif, le protocole d'entente entre l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ) et Sherbrooke Innopole signé le 23 mars 2022 est déposé au dossier.

10.3.2 Suivi tableaux de bord

Les accès au CRM de Sherbrooke Innopole sont déposés au dossier. Les administrateurs pourront y consulter en tout temps les différents tableaux qui s’y retrouvent.

La nouvelle présentation condensée des tableaux de bord en format d’une page est toujours en cours de réalisation.

Francine Turmel quitte l’assemblée.

10.3.3 Rendement des placements et évolution du portefeuille

Le tableau des fonds d’aide aux entreprises déposé au dossier démontre qu’aucun dossier d’investissement n’a été traité entre le 1^{er} janvier et le 28 février 2022.

Sylvain Durocher explique un nouvel outil mis en place, soit un tableau regroupant les dossiers en développement et ceux ayant trait aux sorties prévues des fonds. Le tableau déposé au dossier est celui pour la filière des sciences de la vie.

10.3.4 Suivi budgétaire et administration

Sylvain Durocher présente aux administrateurs les documents suivants réalisés au 28 février 2022, lesquels sont joints au dossier :

- résultats et évolution des soldes des fonds;
- état de l’évolution budgétaire (versions courte et longue).

11. DÉPÔT DE DOCUMENTS

11.1 Déclaration de la direction

La déclaration de la direction relative au règlement des salaires ou compensations dues aux employés ainsi qu’à la remise des déductions fiscales ou autres lois applicables à la compagnie, datée du 6 avril 2022, est déposée au bénéfice des administrateurs.

11.2 Avenant à l’entente de délégation intervenue entre la Ville de Sherbrooke et Sherbrooke Innopole

À titre informatif, l’avenant à l’entente de délégation intervenue entre la Ville de Sherbrooke et Sherbrooke Innopole, signé par toutes les parties le 6 avril 2022, est déposé au dossier.

11.3 Extraits du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke

Au bénéfice des administrateurs, quatre extraits des procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke concernant Sherbrooke Innopole sont déposés :

- avenant à l’entente de délégation 2021-2023;
- contribution municipale à des fonds de développement ou de subvention;
- paiement de la contribution municipale 2022 au Comité de promotion industrielle de Brompton (Espace LABz);
- dépôt du plan d’action 2022 de Sherbrooke Innopole.

11.4 Rapport de nos partenaires

Les rapports du 1^{er} janvier au 31 mars 2022 de trois partenaires de Sherbrooke Innopole sont déposés à titre informatif :

- TransferTech : rapport du programme d'accompagnement en stratégie de propriété intellectuelle;
- Carrefour Québec International : rapport d'intervention (suivi des actions);
- iA7 (le service d'intelligence de marché et concurrentielle de l'ACET) : suivi des interventions.

11.5 FIER Croissance Durable – états financiers au 31 décembre 2021

Les états financiers au 31 décembre 2021 du FIER Croissance Durable sont déposés à titre informatif.

11.6 FIER Innovable Durable – états financiers au 31 décembre 2021

Les états financiers au 31 décembre 2021 du FIER Innovation Durable sont déposés à titre informatif.

12. DIVERS

Aucun sujet ajouté.

13. PROCHAINE ASSEMBLÉE

Une assemblée du conseil d'administration par vidéoconférence sera ajoutée au calendrier après la tenue du comité consultatif du Fonds de dynamisation de l'économie de Sherbrooke prévu le 10 mai prochain.

L'assemblée suivante du conseil d'administration aura lieu le 14 juin 2022 à 15 h.

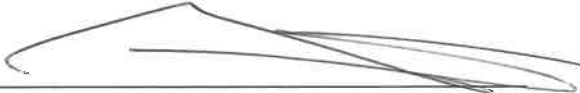
L'observateur (Philippe Cadieux) et les membres de la direction de Sherbrooke Innopole (Sylvain Durocher et Julie Lachapelle) sont invités à quitter l'assemblée.

14. SESSION À HUIS CLOS – SANS LA DIRECTION

Les administrateurs procèdent à huis clos.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets ayant été traités, le président de l'assemblée déclare la séance close.


Alexandre Nault, président


Marie-France Bélanger, secrétaire

Assemblée ordinaire du conseil d'administration
Le mardi 26 avril 2022 à 16 h 00

Vidéoconférence GoToMeeting

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée** – 1 min.
2. **Président et secrétaire d'assemblée** (*information*) – 1 min.
3. **Avis de convocation et quorum** (*information*) – 1 min.
4. **Déclaration de conflit d'intérêts** (*information*) – 1 min.
5. **Adoption de l'ordre du jour** (*décision*) – 1 min.
6. **Élection des dirigeants de la corporation** (*décision*)
 - 6.1 Nomination d'un président d'élection – M. Sylvain Durocher – 1 min.
 - 6.2 Élection – 5 min.
7. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du CA du 22 février 2022** (*décision*) – 1 min.
8. **Suivi du procès-verbal** (*information*) – 5 min.
9. **Points de décision**
 - 9.1 Entérinement - Demande d'aide financière – 2 min.
 - 9.2 Proposition de refonte des fonds – 5 min.
 - 9.3 Nomination des signataires de chèques – 2 min.
 - 9.4 Autorisation pour que le président signe toute demande de contribution, de contrat ou document d'affaires courantes – 2 min.
 - 9.5 Autorisation pour que le directeur général signe toute demande de contribution, de contrat ou de document d'affaires courantes – 2 min.
 - 9.6 Mentorat - Nomination du cochef mentor – 3 min.
 - 9.7 Recommandations du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance
 - 9.7.1 Nomination d'administrateurs afin de pourvoir les postes vacants au sein des divers comités – 4 min.
 - 9.7.2 Révision - Code d'éthique et de gouvernance – 4 min.
 - 9.7.3 Révision - Déclaration d'intérêts et déclaration relative aux personnes liées – 5 min.
 - 9.7.4 Révision - Recueil des conditions de travail – 4 min.



- 10. Points d'information**
 - 10.1 Rapport du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance – 10 min.
 - 10.2 Rapport du comité d'audit – 10 min.
 - 10.2.1 Rapport commentaires et recommandations sur l'évaluation des placements – 2 min.
 - 10.3 Présentations de la direction générale
 - 10.3.1 Rapport d'activité – 20 min.
 - 10.3.2 Suivi tableaux de bord – 2 min.
 - 10.3.3 Rendement des placements et évolution du portefeuille – 5 min.
 - 10.3.4 Suivi budgétaire et administration – 5 min.

- 11. Dépôt de documents (information)**
 - 11.1 Déclaration de la direction – 1 min.
 - 11.2 Avenant à l'entente de délégation intervenue entre la Ville de Sherbrooke et Sherbrooke Innopole – 2 min.
 - 11.3 Extraits du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke – 2 min.
 - 11.4 Rapport de nos partenaires – 3 min.
 - 11.5 FIER Croissance Durable - états financiers au 31 décembre 2021 – 1 min.
 - 11.6 FIER Innovation Durable - états financiers au 31 décembre 2021 – 1 min.

- 12. Divers**

- 13. Prochaine assemblée – 1 min.**

- 14. Session à huis clos – sans la direction – 20 min.**

- 15. Levée de l'assemblée**